

Chers ami(e)s et membres,

Notre délégation a été reçue hier à 18h30 par le préfet de l'Aube, Monsieur Mosimann.

Étaient présents, Sandra, Alain, Pascal et Hervé.

Suite aux présentations et après avoir évoqué en préambule la manifestation du 17 novembre 2018 à Troyes, plusieurs points ont été soulevés, notamment par la surprise du nombre de participants à cette manifestation, qui fut un succès malgré l'épisode concernant l'entrée en force d'un petit groupe dans l'enceinte de l'hôtel de la préfecture. Même si nous étions tous surpris de la mobilisation générale importante, tant sur les ronds-points qui n'ont pas faibli, que sur le cortège massif menant à la préfecture, les manifestations suivantes ont fait état de quelques débordements et dégradations mineures.

Il nous a donc été demandé d'une part :

De déclarer les manifestations importantes dans le but de préparer des effectifs des forces de l'ordre dont l'objectif étant d'appréhender le parcours déposé afin de sécuriser non seulement les manifestants mais aussi la circulation ainsi que les commerçants de la ville de Troyes et son infrastructure.

D'autre part :

La mise en place d'un groupe de sécurité afin de canaliser d'éventuels débordements afin de soulager le dispositif du maintien de l'ordre, mis en place depuis peu.

Ont été évoqué le fait que les forces de l'ordre soient aussi responsables du bon déroulement de la manifestation et que toute provocation de leur part pouvait susciter une réaction incontrôlable de la part de certains manifestants (notamment sur la ville de Paris), ayant ceci dit moins d'impact sur notre département. Un point a été soulevé de la part du représentant départemental, l'inconvénient des manifestations régionales faisant apparaître que des groupuscules inconnus pouvaient s'intégrer dans le cortège afin de nuire à son bon déroulement. A été répondu que devant le mutisme du gouvernement et de ses maigres gestes d'apaisement, il était difficile de calmer certaines personnes voulant en découdre.

Quant au problème évoqué de la perte de chiffre d'affaire des commerçants troyens, aucun chiffre n'a été précisé pour le moment. Que deux informations contradictoires ont été apportées au débat, l'une concernant de grandes enseignes ayant subi une baisse du chiffre d'affaire, ce qui était l'objectif du mouvement Gilet Jaune afin de dénoncer la captation du pouvoir d'achat au détriment des petits commerçants que nous défendons. A ce titre une réunion est prévue prochainement avec le président de la CCI pour évoquer ce sujet.

Enfin, un échange a été effectué concernant les doléances des Gilets Jaunes auprès du gouvernement reprenant les 3 points importants, la baisse des taxes sur les produits de première nécessité englobant la problématique du pouvoir d'achat et de la répartition des richesses, puis de l'entrée dans la constitution du RIC toutes matières et de la baisse des émoluments/ salaires/ retraites et avantages concernant l'exécutif et certains hauts fonctionnaires.

Ont été précisés les motifs du principe insurrectionnel des citoyens suite au mépris de l'exécutif envers le peuple français, de sa cruelle maladresse à répondre aux demandes de ce dernier et de l'entêtement à vouloir poursuivre ses réformes coûte que coûte qui résonnent à travers le Grand Débat National, ce dernier a été évoqué. En l'occurrence la mise en place d'une consultation organisée par les GJ de France, dont Monsieur le préfet a proposé d'en être le garant au niveau départemental par le truchement des remontées d'informations. Proposition que nous allons débattre prochainement.

Arrivé au terme de cet entretien, nous avons précisé que le mouvement Gilet Jaune ne se contenterait pas de petites mesurette suspensives et que le gouvernement actuel devait prendre ses responsabilités quant à la suite des événements.

Nous remercions Monsieur le Préfet pour son accueil et le côté attentif et humaniste suite à nos revendications et échanges qui ont été constructifs.

Le collectif GJ de l'Aube

Nous ne lâchons rien !!! Vive les Gilets Jaunes, vive la France !!!